

## Compte rendu du conseil municipal du 24 MARS 2021

✓	M GILLON Christophe	✓	M PERRIGAULT Jacques	✓	M BIARNEIX Thomas
✓	Mme DUBOIS Ségolène	✓	Mme DARLES Béragère	✓	M FAUCHER Dominique
✓	M VARLET Frédéric	✓	Mme DESPLAS Marie	✓	M TOUSTOU Pascal
✓	M COLRAT Fabrice	✓	Mme CAZABAN Monique		

**Secrétaire de séance** : Mme DESPLAS Marie.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant la mise en place d'un acte d'huissier pour les entrées et sorties des logements municipaux.

### **1/ Approbation du compte rendu du 10 mars 2021,**

Lecture du compte rendu en conseil.

Monsieur le Maire demande la modification de la délibération de délégation au maire : suppression de la notion d'urgence qui semble limiter les dépenses seulement en cas d'urgence et pas dans les dépenses autres.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide que le compte rendu sera modifié et donc voté au prochain conseil, le mercredi 7 avril.

### **2/ Approbation du Compte de Gestion 2020 de la commune (vote du compte administratif 2020).**

#### **\*En FONCTIONNEMENT on a dépensé :**

26 858,17 Euros en Charges à caractère général.  
25 047,07 Euros en Charges de personnel.  
2 180 Euros en atténuation de produits.  
54 675,39 Euros en Autres charges de gestion courante.  
10 281,07 Euros en Charges Financières.

**Soit un total en FONCTIONNEMENT DÉPENSES de 119 041,70 Euros**

#### **\* En FONCTIONNEMENT on a reçu :**

517,60 Euros en Produits des services.  
76 709 Euros en Impôts et taxes.  
42 566,08 Euros en Dotations et participations.  
44 456,19 Euros en Autres produits gestion courante.  
0,66 Euros en produits financiers.  
1 976,89 euros en produits exceptionnels.

**Soit un total en FONCTIONNEMENT RECETTES de 166 226,42 Euros**

#### **\* En INVESTISSEMENT on a dépensé :**

27 519,24 Euros Remboursement d'emprunts.  
14 704,40 Euros en Immobilisations corporelles.

**Soit un total en INVESTISSEMENT DÉPENSES de 42 223,64 Euros**

#### **\* En INVESTISSEMENT on a reçu :**

26 861,33 Euros en Dotations de fonds divers.  
2 032 Euros en subventions d'investissement.

2 361 Euros en immobilisations corporelles.

**Soit un total en INVESTISSEMENT RECETTES de 31 254,33 Euros**

Donc on a un résultat de l'exercice pour 2020 de :

47 184,72 Euros en FONCTIONNEMENT

- 10 969,31 Euros en INVESTISSEMENT

Ce qui nous fait un résultat de clôture pour 2020 de :

177 441,95 Euros en FONCTIONNEMENT

- 35 211,96 Euros en INVESTISSEMENT

**Soit un BÉNÉFICE de 142 229,99 Euros pour 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Le maire s'est retiré pour le vote et le conseil municipal approuve cette délibération**

**Pour : 10    Contre : 0    Abstention : 0**

### **3/ Délibération acte d'huissier pour les entrées et sorties des logements**

Après analyse, le coût paraît trop important par rapport au montant des cautions. Nous pourrions en reparler pour des locations dont la caution est plus importante. En l'absence d'huissier, 2 membres du conseil municipal feront les états des lieux.

La commission logement rédigera un document pour préparer la sortie du locataire et lui donner les informations sur ses obligations.

Il est évoqué la possibilité qu'une espanésienne ayant de l'expérience en matière de location, participe à la commission logement pour ces entrées et sorties.

Pour information, les devis effectués à ce jour présentent les coûts suivants :

Auterive : 249,20€ TTC par déplacement

Villefranche : 163,64€ par déplacement (prix au m<sup>2</sup> pour surface comprise entre 70 et 75m<sup>2</sup>)

### **4/Travaux/ Urbanisme,**

Point fait en conseil par l'adjoint en charge de la commission travaux/ urbanisme.

- Présentation des travaux prioritaires à prévoir pour l'année 2021

- Présentation du planning du PLU – fin du PLU estimé en octobre 2022 avec une réunion publique en septembre/octobre 2022. Ce planning est purement indicatif, il reste à consolider avec les agents compétents du Sicoval.

### **5/Écoles,**

La demande de création d'une ligne a été envoyée par courrier le 12 mars 2021 au service des transports du département. La réponse nous est parvenue par téléphone le lundi 15 mars en fin d'après-midi. Le service confirme la création de la ligne régulière de ramassage scolaire entre la commune d'Espanès et les communes du RPI Pouze, Issus, Noueilles.

Les horaires et le trajet nous seront communiqués ultérieurement.

La ligne vers Pompertuzat est en cours de discussion et de négociation avec le département. Contractuellement, cette ligne sera maintenue au moins le temps, pour chaque élève déjà scolarisé à Pompertuzat, de terminer son cycle en cours. Passer ce temps, il faudra certainement renégocier avec le département.

#### **6/ Manifestations/ Associations,**

Le conseil n'a pas discuté de ce point.

#### **7/ Questions diverses,**

Point fibre : le maire et le référent fibre de la commune (Thomas Biarneix) ont rencontré les services chargés de la mise en place de la fibre dans le département. Le déploiement à Espanès est prévu au premier semestre 2022.

Le département a bien insisté sur le fait que si les lignes aériennes actuelles (d'électricité et de téléphone) ne sont pas accessibles (en raison de non élagage), le réseau fibre ne sera pas déployé. Il va de la responsabilité des particuliers d'élaguer les arbres situés sur leurs parcelles pour libérer l'accès aux réseaux existants.

Après deux articles dans le journal, un courrier sera envoyé aux propriétaires et aux locataires des parcelles aux abords des lignes (il conviendra de vérifier qui a la responsabilité de cet entretien), pour leur rappeler qu'ils doivent s'assurer que rien ne gêne le passage du câble sur leur parcelle.

À faire, avant d'envoyer le courrier :

> Voir avec le département, ce qu'il est possible de faire pour la circulation, pendant les travaux d'élagage, pour les parcelles sises sur des zones de fort roulage.

> Voir avec le Sicoval s'ils peuvent proposer un service d'élagage/abattage aux particuliers, dans ce contexte (Bérangère).

La séance est levée à 23 h 30.

GILLON Christophe  
Maire

DUBOIS Ségolène  
Première adjointe

VARLET Frédéric  
Deuxième adjoint

COLRAT Fabrice

PERRIGAULT Jacques

DARLES Bérangère

DESPLAS Marie

CAZABAN Monique

BIARNEIX Thomas

FAUCHER Dominique

TOUSTOU Pascal